



Le parrainage apicole en lien à la Fondation des Ateliers Feux Verts (FAFV)





A vous très chers marraines et parrains,

Par le présent document, nous souhaitons vous faire part de quelques changements en lien à la gestion des parrainages de ruches de la Fondation des Ateliers Feux Verts (FAFV).

Qu'en est-il ?

La fondation, forte de ces trois années d'expérience auprès des abeilles et consciente du temps utile et nécessaire aux suivis des ruchers, a souhaité externaliser la prise en charge et la conduite des ruches, dans le but notamment d'alléger l'emploi du temps de ses collaborateurs déjà forts occupés à leur encadrement. Accompagner les abeilles au fil d'une saison est une activité qui nécessite beaucoup de temps, tout comme le suivi des parrainages. Désireux de préserver tout projet de soutien aux abeilles, les larmes du soleil souhaite reprendre le flambeau afin d'apporter ses compétences apicoles pour une prise en charge de qualité dans le respect des abeilles.

Qui sont les larmes du soleil ?

Apiculteurs passionnés depuis 2012, c'est grâce à la rencontre avec un « berger des abeilles » rodé par ses longues années de pratique, que notre passion a vu le jour.

En suivant les abeilles au cours des saisons, elles nous relient à la nature extérieure des choses lors de leurs premiers vols printaniers, elles nous enseignent les gestes justes lors de nos visites estivales.

A l'automne, elles nous offrent en récompense les diverses substances qu'elles ont élaborées à l'aide des forces solaires mises en jeu tout au long de la saison apicole. On peut penser au miel, mais également à la cire et à la propolis. C'est en hiver que tout le monde a le droit à un peu de repos fort apprécié.

Par votre parrainage, nous pouvons ensemble:

- › développer et repenser une apiculture participative, respectueuse de l'abeille, de l'homme et de l'environnement
- › soutenir l'apiculteur désireux de se mettre au service des abeilles pour mieux comprendre leur nature et pour chercher les remèdes qui vont dans le sens d'une régénération de la vie et non d'une dépendance
- › permettre de prendre du temps pour créer un environnement propice aux abeilles en favorisant le développement de biotopes riches en plantes mellifères, ceci en étroite collaboration avec les agriculteurs et les collectivités publiques et privées

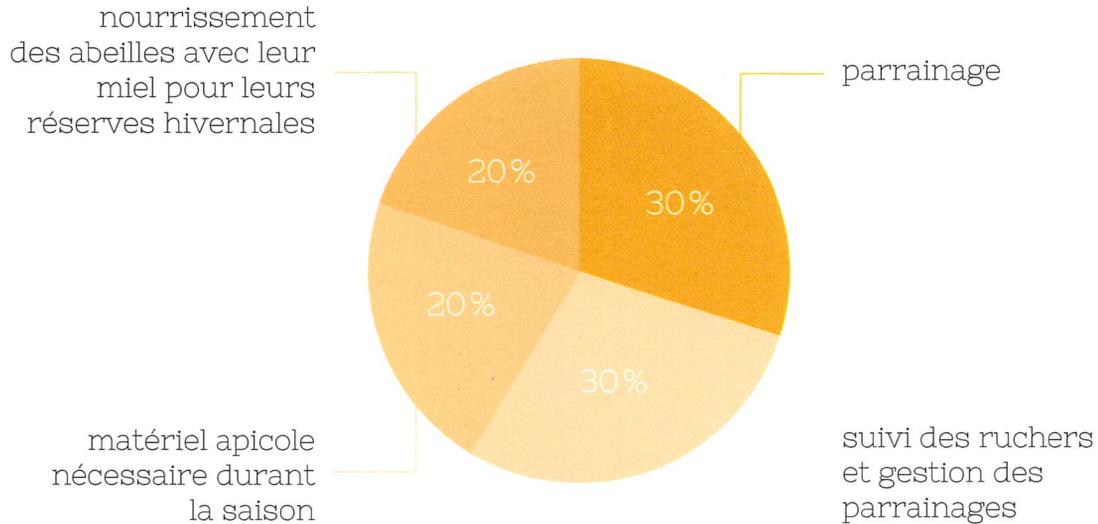
Si vous souhaitez en savoir plus sur nous et sur notre vision de l'apiculture, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet:

[www.leslarmesdusoleil.ch](http://www.leslarmesdusoleil.ch)

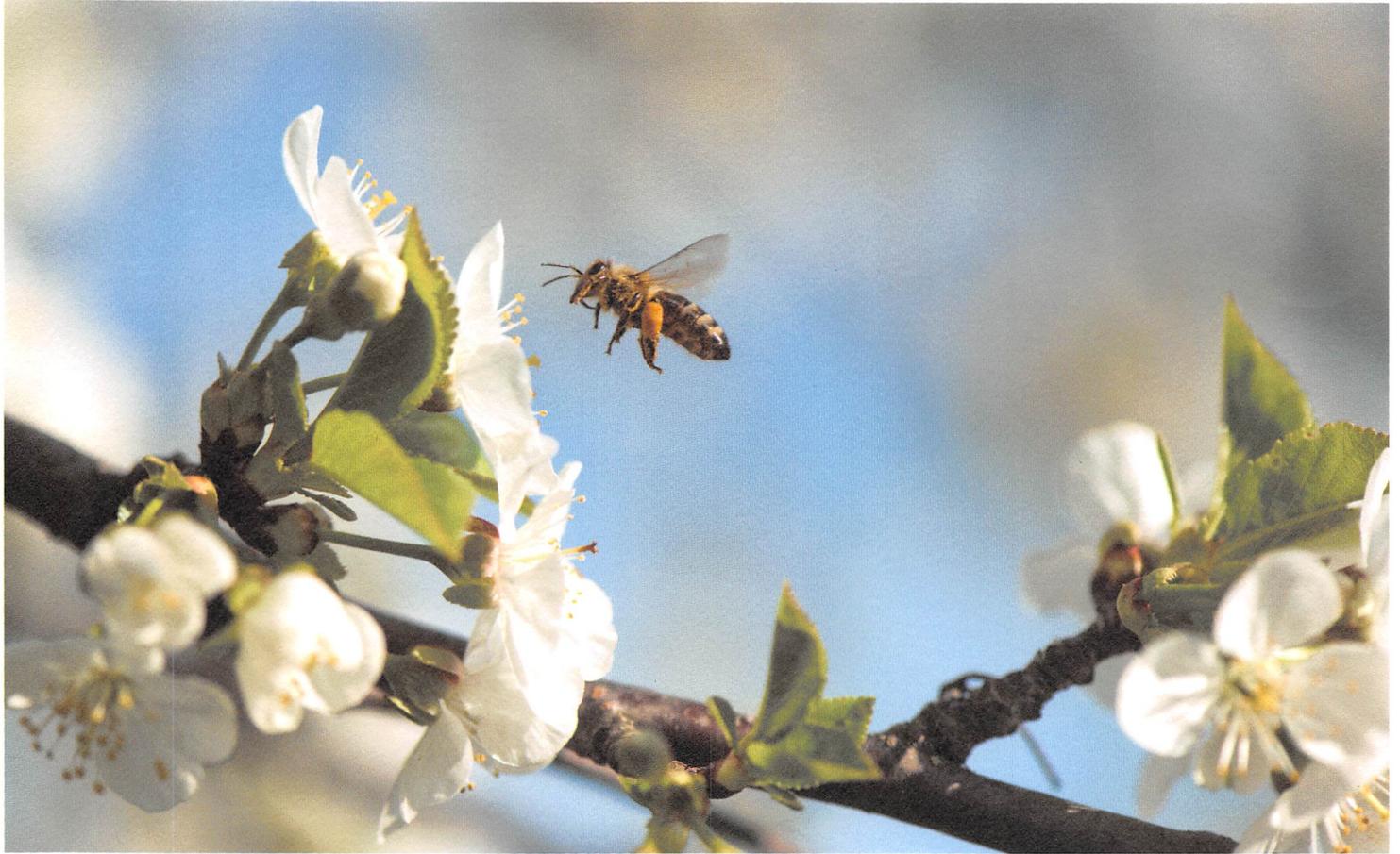
Vous l'aurez peut-être pressenti, notre vision du parrainage est un peu différente de ce qui vous a été proposé jusqu'ici. L'apiculture est une activité qui dépend de bien des paramètres puisque liée à un insecte, l'abeille, qui agit selon ses instincts propres, ceux-là même étant dépendants du milieu dans lequel l'abeille évolue.

A ce jour, au vu des changements climatiques à venir et portés par les valeurs apicoles qui sont les nôtres, il nous est difficile de pouvoir garantir une certaine quantité de miel saisonnier, puisque la production est notamment dépendante de l'état des colonies d'abeilles lors du réveil printanier, ainsi que des conditions météorologiques de la saison à venir.

Après discussions et réflexions communes, et pour pérenniser le projet tout en proposant une apiculture respectueuse des abeilles, il a été choisi de ne plus garantir aux marraines et parrains un retour fixé à 10 kg de miel pour le parrainage de l'intégralité d'une ruche (soit 10 parts), mais de répartir la production de miel ainsi :



Répartition de la production de miel



Cette répartition du miel en pourcentage ne vous garantit plus une quantité de miel fixée par avance, mais propose un équilibre qui tient compte des besoins de chaque acteur du projet, vous, les marraines et parrains, les abeilles et les apiculteurs.

Le coût du parrainage reste inchangé, à la seule différence que la part minimum de parrainage est de 40 CHF, soit l'équivalent du soutien d'un huitième de ruche. Il en résulte ainsi une simplification de la partie administrative.

### Coût du parrainage par saison

- |                        |         |
|------------------------|---------|
| › une ruche complète   | 320 CHF |
| › une moitié de ruche  | 160 CHF |
| › un quart de ruche    | 80 CHF  |
| › un huitième de ruche | 40 CHF  |

Pour ce qui est du conditionnement, et afin d'optimiser la mise en pot du miel ainsi que des commandes de verrerie, il a été choisi de livrer le miel uniquement en pots de 250 g.

D'avance un grand merci à vous pour la lecture de cette missive. Dans l'espoir et le souhait que malgré tous ces importants changements, vous continuerez à soutenir ce magnifique projet de parrainage qui, certes amène un nouveau regard, mais qui surtout permet de placer l'abeille au centre des préoccupations, pour continuer à créer ensemble une synergie tripartite Homme - Animal - Végétal qui soit pérenne sur le long terme.

Dans l'attente de vos heureuses nouvelles de soutiens, merci à vous de contacter Les larmes du soleil pour tout besoin de précision sur le sujet.

Recevez nos salutations les plus cordiales.

La Fondation des Ateliers Feux Verts  
Patrick Ménétrey, chef de secteur

Les larmes du soleil  
Kathelijne et Benoît Saillet, apiculteurs



Fondation des Ateliers Feux Verts  
c/o M. Patrick Ménétreay  
17, chemin de la verseuse  
1229 Aire



Les larmes du soleil

078 202 58 79  
[www.leslarmesdusoleil.ch](http://www.leslarmesdusoleil.ch)

Les larmes du soleil  
Kathelijne et Benoît Sallet  
20, chemin du stade  
1252 Meinier